

Message  
Du V Forum Catholique-Orthodoxe Européen  
Paris, France, 9 - 12 janvier 2017

« Courage ! J'ai vaincu le monde » (Jean 16,33)

1. A l'invitation de Son Éminence le Cardinal André Vingt-Trois, Archevêque de Paris, le Ve Forum Européen Catholique-Orthodoxe s'est tenu, du 9 au 12 janvier 2017, au siège des Missions Étrangères de Paris, France. Le Forum était coprésidé par le Cardinal Peter Erdő, au nom du Président du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE) et par le Métropolitain Gennadios de Sassima, du Patriarcat œcuménique.

Suite aux expériences positives des quatre premières rencontres du Forum catholique-orthodoxe européen (Trente, Italie, 11 - 14 décembre 2008; Rhodes, Grèce, 18 - 22 octobre 2010; Lisbonne, Portugal, 5 - 8 juin 2012 ; Minsk, Biélorussie, 2 - 6 juin 2014), douze délégués du Conseil des Conférences Épiscopales Européennes (CCEE) avec douze représentants des Églises Orthodoxes en Europe se sont rencontrés à Paris pour approfondir les thèmes de la menace du terrorisme fondamentaliste, de la valeur de la personne et de la liberté religieuse.

Le thème de la rencontre « *L'Europe dans la crainte de la menace du terrorisme fondamentaliste, et la valeur de la personne et la liberté religieuse* » a été approfondi dans l'esprit du Forum, dont l'objectif est de manifester la convergence des catholiques et des orthodoxes sur les grandes questions d'éthique sociale pour contribuer à la paix et à la stabilité de nos sociétés. Nous nous tournons toujours vers la source inépuisable d'inspiration et de renouvellement qu'est l'Évangile du Christ, sauveur de tous les hommes.

2. Notre travail s'est déroulé dans un esprit fraternel de coopération en ayant devant nos yeux tous nos concitoyens, qu'ils soient croyants ou non-croyants, tous parties prenantes d'une aventure commune. Nos Églises partagent largement les mêmes vues selon lesquelles les principes de la vie en société sont inscrits dans la nature humaine commune à tous, et que ces principes reçoivent un éclairage puissant de la foi chrétienne. Le message que nous adressons à l'Europe est donc une parole ouverte à tous les hommes de bonne volonté.

Dans le contexte actuel de défis et de menaces sans précédents contre le christianisme, nos Églises catholique et orthodoxe, se veulent solidaires pour y faire face. Elles souhaitent agir ensemble aussi bien sur le plan de l'information, que dans la promotion des valeurs et des principes chrétiens dans la sphère publique y compris au niveau international.

En ces temps d'inquiétude diffuse quant à leur avenir, nos sociétés se tournent vers leurs ressources spirituelles pour y puiser des éléments de réponse à la situation que connaît l'Europe et tracer les chemins d'un avenir chargé d'espérance et plus confiant.

3. Nous avons évoqué les actions terroristes qui ont endeuillé plusieurs de nos pays et qui ont suscité des réactions diverses. Nous avons tenté de décrypter les causes du terrorisme. Nous sommes bien conscients que nous avons peu d'influence sur les réseaux islamistes, mais il

nous faut comprendre le phénomène dans toutes ses dimensions. Il n'est pas question de stigmatiser la religion musulmane. Nous observons, avec les responsables musulmans eux-mêmes, que certains terroristes justifient leur action à partir des textes sacrés de l'islam. Nous sommes bien conscients qu'un travail d'herméneutique des textes fondateurs est nécessaire pour en acquérir une compréhension éclairée. Les auteurs d'actes terroristes sont le plus souvent des jeunes socialement désengagés qui trouvent dans ces actions innommables un exutoire à leur propre détresse. On a suggéré que c'est la radicalisation qui s'est islamisée, plutôt que le contraire. Nous pensons que certains récits de l'histoire et de l'expérience islamiques ont pu conforter l'esprit de ces jeunes dans une vision de haine et de rejet de l'autre. La jeunesse, par contre, est le temps de l'espérance et de la construction. Nous invitons tous les jeunes à s'engager pour édifier un monde fraternel qui n'exclut personne. Nous appelons les autorités religieuses musulmanes à veiller à ce que ne se propagent pas une image systématiquement hostile du monde non musulman.

4. Nous n'hésitons pas à rappeler que nos Églises ont elles-mêmes engagé un tel travail pour comprendre la Parole de Dieu dans les Écritures non pas d'après « la lettre qui tue » mais selon « l'Esprit qui vivifie » (2 Corinthiens 3,6). La Parole de Dieu nous est donnée pour libérer l'homme de ses péchés. Nous ne devons jamais l'instrumentaliser. Nous ne pouvons pas non plus attendre des générations qui nous ont précédés dans un lointain passé d'avoir vécu selon notre perception actuelle des problèmes. Il n'est pas juste de reprocher aux Églises des attitudes d'intolérance aujourd'hui inadmissibles, mais partagées par les sociétés du passé qui ne distinguaient pas entre appartenance religieuse et appartenance à une société et un État. Nous déplorons les crimes qui ont pu être commis au nom de la religion.

5. Nous avons tenu à faire mémoire du premier texte de loi qui a instauré la liberté de religion, l'édit de Milan de l'Empereur Constantin en 313. Nous rappelons aussi avec force que ce sont les Apologistes chrétiens du IIe et IIIe siècles qui ont réclamé la liberté de croire dans une société qui ne connaissait pas la distinction entre communauté religieuse et communauté civile. L'édit de Constantin proclame le droit de chaque personne de suivre sa libre détermination en matière de foi religieuse. Il insiste sur le fait que les groupes religieux doivent coexister pacifiquement entre eux dans la société globale. Il indique que le pouvoir politique ne doit pas favoriser une religion en particulier, mais respecter la « divinité suprême », que chaque religion nomme selon ses convictions. Les fondements juridiques de la laïcité de l'État moderne s'inspirent de ces intuitions. L'État garantit la liberté religieuse pour tous, mais il relève lui-même d'un ordre éthique naturel auquel il ne peut pas se soustraire.

6 Nos Églises catholique et orthodoxe proclament la centralité de la personne humaine et de sa dignité créée à l'image de Dieu. Elles affirment la dignité de la nature humaine créée libre. La liberté humaine s'exerce au plus haut point dans l'acte de foi religieuse. L'acte de foi doit toujours rester libre. Les constitutions de nos États garantissent les droits fondamentaux de la personne humaine. Néanmoins dans nos sociétés des forces sont toujours à l'œuvre pour marginaliser, voire effacer de l'espace public les religions et leur message. Nous pensons que l'Europe a plus que jamais besoin du souffle de la foi en Christ et de l'espérance qu'elle

procure. Le christianisme est un marqueur d'identité qui ne nie pas aux autres leurs droits humains, mais qui cherche à coopérer avec tous pour la réalisation du bien commun.

Nous sommes bien conscients que la vision chrétienne personnaliste de l'homme est très minoritaire par rapport à un discours dominant qui promeut l'individualisme hédoniste qui ignore les notions de vérité objective et de bien commun.

7. La violence terroriste exercée contre des personnes considérées comme « mécréants » ou « infidèles » est le degré extrême de l'intolérance religieuse. Nous la condamnons sans appel. Nous déplorons que de tels actes aient pu se développer sur le terreau d'une culture religieuse dévoyée où l'autre est présenté comme haï de Dieu lui-même et condamné à être anéanti pour cette raison. Nous chercherons malgré tout à poursuivre le dialogue avec les responsables de toutes les religions. Les persécutions religieuses recensées dans le monde visent à quatre-vingt pour-cent des chrétiens. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec ces frères et sœurs opprimés, cibles du terrorisme islamique, en particulier au Moyen Orient, en Afrique et en Asie. De prétendus délits de blasphème conduisent régulièrement des chrétiens devant les tribunaux, alors qu'ils n'ont manifesté aucune intention d'offenser leurs compatriotes musulmans. L'Europe centrale et orientale a trop longtemps subi le joug de régimes d'oppressions pour ne pas se sentir solidaire des chrétiens aujourd'hui persécutés.

D'autres formes de persécution existent que nous voyons s'amplifier. Elles visent surtout des minorités religieuses contraintes de choisir entre quitter leur pays d'origine ou se convertir. Il n'est pas moralement permis de traiter une personne humaine comme un objet, de la réduire en esclavage ou de piétiner sa liberté de conscience.

8. La liberté civile en matière de religion dont nous bénéficions selon les constitutions de nos pays et selon les Conventions internationales sur les droits de l'homme, est quelquefois l'objet de compréhensions restrictives. Des formes plus subtiles de discrimination des croyants existent lorsque par exemple ils sont exclus de certaines fonctions ou professions, lorsqu'on fait fi de leur droit à l'objection de conscience, ou lorsque l'on interdit à des personnes qui le demandent, de recevoir un conseil lorsqu'elles sont placées devant le choix de pratiquer un avortement.

9. Les sociétés libérales défendent avec raison la liberté d'expression. Elles ne saisissent pas toujours les ravages que la liberté des uns peut causer à la liberté des autres. Le dénigrement médiatique de ce qui est le plus sacré pour les uns peut être perçu par eux comme une offense. Une riposte violente n'est pas admissible, car elle est pire que le mal qu'elle veut dénoncer. Mais dans notre société pluraliste, la notion de respect de l'autre doit prévaloir sur le désir de dénigrer. La liberté d'expression doit être exercée comme toutes les libertés d'une manière responsable, surtout dans un monde où les technologies numériques amplifient considérablement la diffusion de l'information. Aucune liberté n'est jamais illimitée. Exprimer son désaccord avec des arguments rationnels doit prévaloir sur le dénigrement qui ne laisse pas à l'interlocuteur la possibilité de s'exprimer.

10. A cet égard, Catholiques et Orthodoxes accorde une attention primordiale à l'éducation. Il est important que les élèves de toutes religions ou convictions puissent bénéficier d'une

information objective sur les grandes religions, en particulier celles qui sont présentes dans leur pays. À côté de l'enseignement obligatoire pour tous, doit être ménagée la possibilité d'organiser des heures de catéchèse confessionnelle. Les enfants et les jeunes doivent pour être convenablement instruits dans leur propre religion et en même temps être éduqués au respect de la religion des autres. L'école ne doit pas être un lieu d'expérimentation de thèses anthropologiques sans fondement scientifique, comme les théories du *gender*, ou certaines idéologies écologistes qui vont jusqu'au transhumanisme.

11. Nous déplorons que certaines conceptions de la laïcité aient conduit des générations entières à une forme d'illettrisme religieux privant les citoyens des connaissances élémentaires nécessaires pour la compréhension de leur propre patrimoine culturel et de celui des autres traditions inspirées par la religion. L'ignorance de l'importance du fait religieux dans la culture humaine peut mener à des phénomènes de discrimination ou de persécution inadmissibles dans nos sociétés qui se veulent ouvertes. Le relativisme culturel sans vérité ni bien moral ne doit pas être érigé en dogme, car il conduit en réalité à la division des êtres humains.

12. L'Europe connaît aujourd'hui des vagues de migration sans précédent. Au sujet des migrants nous nous souvenons que nous sommes tous fils d'Abraham qui a été accueilli comme étranger au pays de Seth et qu'il a pu y acquérir une sépulture pour Sarah son épouse. Nous considérons que l'accueil de l'étranger est un devoir humain et chrétien primordial. Cependant, l'immigration doit aussi tenir compte des possibilités réelles des pays d'accueil. D'après le droit international, toute personne a le droit de quitter son pays et de s'établir dans un autre à condition qu'il s'engage à en respecter le droit et la souveraineté de l'État d'accueil. Le pays d'accueil doit respecter à son tour la liberté de conscience et de religion des immigrés tout en garantissant l'ordre public. Pour l'immigré le maître mot est l'intégration. Il ne s'agit pas pour lui d'abandonner son identité humaine profonde, mais de la vivre dans le contexte nouveau de son pays d'accueil. Pour que l'intégration soit possible et qu'une société pluraliste soit vivable, il faut développer un socle commun de valeurs et de principes sans lesquels la cohésion sociale ne sera jamais réalisée. Ce socle commun est constitué par les droits et les devoirs attachés à l'être humain en tant que tel. Il doit permettre les différences culturelles qui ne divisent pas, mais qui enrichissent le patrimoine commun. Concrètement les immigrés ne devraient pas être refoulés aux périphéries des grandes villes où ils risquent de constituer des ghettos et des attitudes d'hostilité envers leur pays d'accueil.

13. La société pluraliste est un vrai défi pour l'humanité d'aujourd'hui, particulièrement en Europe. Notre longue tradition chrétienne nous enseigne que l'Évangile du Christ a été et reste capable de réunir en un seul peuple croyant des hommes et des femmes de toute provenance. L'Esprit de Pentecôte vivifie anime toujours nos Églises. Il nous revient de témoigner que ce qui unit ultimement les hommes est d'ordre spirituel. L'Église se considère comme en pèlerinage sur la terre. Dans cette marche vers le royaume définitif, elle anticipe déjà l'unité de la foi dans la diversité des cultures et des conditions de la vie temporelle.

14. L'Europe séculière plonge ses racines dans nos traditions chrétiennes qui lui ont fourni sa vision universaliste, sa conception de la dignité de la personne et les principes de sa morale. Se couper de ses racines, c'est aller à la dérive. Le vide intérieur expose surtout les plus jeunes, aux pires sollicitations. Nous répétons avec force que la foi chrétienne rejoint l'homme dans toutes les dimensions de son être personnel et social. Elle s'exprime dans le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain, qui est la clé de l'acceptation mutuelle. L'amour du prochain est sans condition ni calcul (Cf. Mathieu 22,39). Le dialogue de vérité entre personnes de religion ou de convictions différentes est la seule issue aux situations de peur et d'exclusion mutuelle. Le dialogue nous apprend à devenir plus humbles. Dans la confrontation avec les autres nous découvrons toujours des richesses insoupçonnées de notre humanité commune. Nous sommes heureux de progresser ainsi vers une meilleure connaissance et un plus grand amour de Celui qui pour nous est l'achèvement de notre humanité, Jésus-Christ notre Seigneur, « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jean 14,6).